

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°27 du 21/08/2012

A retenir

Betteraves

La cercosporiose est globalement stable.

Betteraves sucrières

Stade des cultures

Avec l'épisode actuel de canicule, le déficit hydrique se creuse

Teignes

Les observations sur les 3 pièges installés donnent les résultats suivants :

- 2 papillons et pas de chenilles au CHEIX SUR MORGE
- 4 papillons et pas de chenilles à PONT DU CHÂTEAU
- 13 papillons et 30 % de chenilles à CHARMES

Les fortes chaleurs actuelles sont favorables à la multiplication de ce ravageur. Il faut bien suivre les évolutions.

Maladies foliaires

La sécheresse de la semaine qui vient de s'écouler n'a pas été favorable au développement de la cercosporiose. Celle-ci est globalement stable sur les 19 parcelles de suivi :

- AUTHEZAT et BERGONNE: cercosporiose de 7 à 34%,
- MALINTRAT, LUSSAT: cercosporiose de 52 à 92%,
- BUSSIERES ET PRUNS : cercosporiose à 19%,
- CLERLANDE, LE CHEIX : cercosporiose de 35 à 53%
- JOZE, MARINGUES : cercosporiose de 6 à 90%
- BIOZAT, GANNAT : cercosporiose de 15 à 60%,
- SAINT LOUP : cercosporiose à 48%.

Rhizoctone brun

Les foyers existants ne progressent pas actuellement.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

